

Benjamin Coriat et Robert Boyer

Dossier « Normes et Institutions de la Finance »

Editorial

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Benjamin Coriat et Robert Boyer, « Dossier « Normes et Institutions de la Finance » », *Revue de la régulation* [En ligne], n°3/4 | 2e semestre 2008, mis en ligne le 05 décembre 2008. URL : <http://regulation.revues.org/index7203.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association Recherche & Régulation

<http://regulation.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://regulation.revues.org/index7203.html>

Document généré automatiquement le 30 septembre 2009.

© Tous droits réservés

Benjamin Coriat et Robert Boyer

Dossier « Normes et Institutions de la Finance »

Editorial

- 1 Même si plusieurs d'entre eux y font référence, les textes rassemblés dans le présent dossier ne traitent pas directement de la crise financière éclatée cet automne. Ce dossier a été pensé il y a plus de 18 mois et les contributions réunies ici ont donc pour l'essentiel été conçues et écrites *avant* le déclenchement de la crise. Sur la crise actuelle et sa caractérisation, un dossier « Régulation et crise financière » est prévu pour 2009 (voir notre appel).
- 2 Pourtant, comme on pourra le vérifier, ces textes apportent chacun à leur manière des éclairages importants sur les phénomènes qui s'étalent aujourd'hui sous nos yeux. La raison en est que toutes les contributions présentées dans ce dossier partagent une vision commune : celle que la finance possède par elle-même, si le contrôle cesse d'être exercé sur ses modes d'action, un formidable pouvoir de destruction.
- 3 C'est donc sur le long travail, effectué par la finance, de destruction et de reconstruction des formes sociales qui soutiennent l'accumulation, qu'est porté l'accent dans ce dossier. Comment le pouvoir de la finance s'est-il installé ? Par quels protocoles la finance parvient-elle à soumettre les formes antérieures pour les transformer ou pour en créer de nouvelles ? Quelles normes de comportements parvient-elle à façonner et à quelles résistances le pouvoir de la finance se heurte-t-il ? Comment opère l'inertie des formes institutionnelles qui lui préexistent, quels formes spécifiques en résultent ?... Telles sont quelques-unes des questions auxquelles les textes proposés se confrontent, en tentant d'apporter des réponses. Comme chacun le vérifiera, bien des analyses proposées dans ces articles constituent des éléments pour la compréhension de la crise actuelle, en attendant le dossier prévu sur ce thème par la *Revue*.
- 4 Le texte de Robert Guttman introduit ce dossier en proposant une synthèse sur la notion de *finance led-capitalism* qui, pensons-nous, et fournit une série de repères clés. Mickaël Clévenot traite d'une délicate question : celle des controverses concernant la caractérisation du régime de croissance des 20 dernières années. Un débat, on s'en doute qui n'est pas clos... Benjamin Coriat revient sur les conditions historiques de l'installation du pouvoir de la finance en France, en insistant sur certains changements institutionnels associés à la financiarisation.
- 5 Ces trois premiers textes traitent chacun du défi à caractériser le type d'accumulation du capital dont l'affirmation de la finance comme opérateur central a signifié la venue. D'un texte à l'autre l'accent principal varie, mais ces textes ont en commun de chercher à préciser et caractériser, du point de vue de l'approche régulationniste, les nouveautés apportées par la venue de la finance.
- 6 Les deux textes suivants traitent du type de normes dont l'installation du pouvoir de la finance a signifié la venue. Grégory Vanel propose une analyse des mutations connues par ce qu'il désigne comme la filière des chiffres. La place de la normalisation financière dans le processus plus large de financiarisation de l'économie est ainsi précisée. A cette occasion est analysée la manière dont s'est affirmée en Europe l'hégémonie états-unienne, sur la question centrale de la réforme des normes comptable. A un niveau plus macro-économique, Yuri Biondi propose un exercice fin d'analyse du changement de cadre comptable de l'État français qui, avec la LOLF, s'est doté de nouvelles normes, processus de haute signification et portée. L'adoption par les pouvoirs publics d'une comptabilité inspirée de celle des entreprises permet d'interroger la nature et les fonctions de l'*entité État* dans cette période de changements majeurs.
- 7 Les deux derniers textes, enfin, apportent un éclairage international en analysant et mettant au jour le travail de la finance dans deux grands pays émergents : la Corée et le Brésil, qui ont

éprouvé et éprouvent encore le travail de la finance. Chung-Yeol Park, après avoir caractérisé les Chaebols et précisé leur rôle dans l'histoire de l'industrialisation de la Corée, expose comment après la crise financière de 1997, elles ont connu des changements importants tout en se montrant capables pour l'essentiel de préserver le mode d'organisation et de gouvernance qui leur est propre, illustrant la résilience dont certaines formes institutionnelles peuvent faire montre. Alors que cette analyse est microéconomique, la seconde étude, qui porte sur le Brésil, est de nature macroéconomique. Miguel Bruno propose une analyse de l'accumulation du capital au Brésil au cours des dernières années. Il montre comment ce pays sous le poids de la politique de libéralisation suivie, connaît à la fois un affaiblissement de sa croissance et une montée des inégalités caractéristiques de la financiarisation.

8 Comme tous ces textes le montrent d'abondance : la crise actuelle n'est pas née en un jour ! Et même si la forme qu'elle a prise nécessite des analyses propres et spécifiques, chacun pourra vérifier, comment cette longue introspection sur certaines des dimensions essentielles par lesquelles la finance a installé sa domination, prépare et annonce l'intelligence de ce qui, sous nos yeux se défait.

Pour citer cet article

Référence électronique

Benjamin Coriat et Robert Boyer, « Dossier « Normes et Institutions de la Finance » », *Revue de la régulation* [En ligne], n°3/4 | 2e semestre 2008, mis en ligne le 05 décembre 2008. URL : <http://regulation.revues.org/index7203.html>

À propos des auteurs

Benjamin Coriat

Université Paris 13 – CEPN

e-mail: coriat AT club-internet.fr

Robert Boyer

PSE - Paris-Jourdan Sciences Economiques (CNRS-EHESS-ENPC-ENS)

e-mail: robert.boyer AT ens.fr ; <http://www.jourdan.ens.fr/~boyer>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés
